

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 27494 Numéro SIREN : 817 504 533 Nom ou dénomination : 3 FRIEDLAND

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2022 sous le numéro de dépôt 120133

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)**CERTIFIE CONFORME**

Désignation de l'entreprise : SAS SASU 3 FRIEDLAND

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise : 0003 av de Friedland 75008 PARIS

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 1 7 5 0 4 5 3 3 0 0 0 1 6

Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122017		N-1 31122016			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC					
		Frais de développement *	CX		CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG					
		Fonds commercial (1)	AH		AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO					
		Constructions	AP		AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU					
		Immobilisations en cours	AV		AW					
		Avances et acomptes	AX		AY					
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT					
		Autres participations	CU		CV					
		Créances rattachées à des participations	BB		BC					
		Autres titres immobilisés	BD		BE					
		Prêts	BF		BG					
		Autres immobilisations financières*	BH		BI					
TOTAL (II)			BJ		BK					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM					
		En cours de production de biens	BN		BO					
		En cours de production de services	BP		BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS					
		Marchandises	BT		BU					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW					
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY					
		Autres créances (3)	BZ		CA					
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE					
		Disponibilités	CF	1 090	CG		1 090		3 274	
		Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
TOTAL (III)	CJ		1 090	CK		1 090		3 274		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW									
Primes de remboursement des obligations (V)	CM									
Ecart de conversion actif* (VI)	CN									
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1 090	IA		1 090		3 274		
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :			Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise <u>SAS SASU 3 FRIEDLAND</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100)			DA	100	100	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG			
	Report à nouveau			DH	(4 671)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(2 308)	(4 671)	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	(6 880)	(4 571)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 946	1 846	
	Dettes fiscales et sociales			DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	6 024	6 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	7 970	7 846		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 090	3 274		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			1G	7 970	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			1H			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SASU 3 FRIEDLAND							Néant ☐ *	
			Exercice N				Exercice (N - 1)	
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC				
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD	FE	FF				
		FG	FH	FI				
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL				
	Production stockée*			FM				
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP				
	Autres produits (1) (11)			FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS					
	Variation de stock (marchandises)*		FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW	2 208	3 815			
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX	76	856			
	Salaires et traitements*		FY					
	Charges sociales (10)		FZ					
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$	GA					
			GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)		GE					
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF	2 284	4 671		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG	(2 284)	(4 671)			
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM					
	Différences positives de change		GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO					
Total des produits financiers (V)			GP					
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	24				
	Différences négatives de change		GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT					
Total des charges financières (VI)			GU	24				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV	(24)				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW	(2 308)	(4 671)			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS SASU 3 FRIEDLAND</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 308	4 671	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(2 308)	(4 671)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP			
			- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	24		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)		Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

P.H.d.g

Société par Actions Simplifiée au capital de 100 Euros
Siège social : 3 avenue de Friedland 75008 Paris
RCS PARIS 817 504 533

[illegible]

c.f.e.b. SISLEY, Associé unique de la société 3 FRIEDLAND, société par actions simplifiée unipersonnelle,

c.f.e.b. SISLEY, Président de la société 3 FRIEDLAND, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexes) de l'exercice, d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2017 et le Rapport de gestion sur l'activité de la société au cours de cet exercice.

Les documents lui ont été adressés et l'inventaire tenu à sa disposition dans les délais réglementaires.

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- l'affectation du résultat ;
- la constatation d'un montant des capitaux propres inférieur à la moitié du capital social et la décision à prendre sur la dissolution éventuelle de la société ;
- la constatation des conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- les pouvoirs pour les formalités.

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du Rapport de gestion relatif à l'exercice d'une durée de 12 mois, clos le 31 décembre 2017 et du Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes dudit exercice, approuve ces comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un déficit d'un montant de – 2 308€.

L'Associé unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le Rapport de gestion.

En conséquence, l'Associé unique donne quitus de sa gestion au Président.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à un montant de - 2 308€ au report à nouveau débiteur : -2 308 euros.

En conséquence, aucun dividende ne sera versé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

En outre, l'Associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été versé au cours des précédents exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, constatant que du fait des pertes de l'exercice les capitaux propres de la société deviennent inférieurs à la moitié du capital social, décide qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique prend acte de ce qu'aucune convention ne soit intervenue au cours de l'exercice écoulé entre la société et son président au titre de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

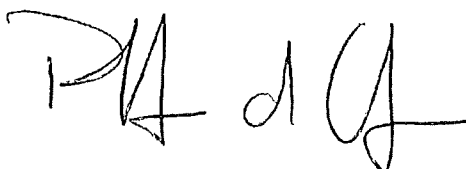
CINQUIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, extrait ou copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qui découlent du présent acte.

De ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'Associé unique et consigné sur le Registre des décisions.

c.f.e.b. SISLEY

Associé unique de 3 FRIEDLAND



CERTIFIE CONFORME

174 d. C.

3 FRIEDLAND

Société par actions simplifiée au capital de 100 €

Siège social : 3 Avenue de Friedland 75 008 PARIS

R.C.S : 817 504 533 R.C.S Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

3 FRIEDLAND

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société 3 FRIEDLAND,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 FRIEDLAND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 FRIEDLAND

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2017

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

3 FRIEDLAND
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2017

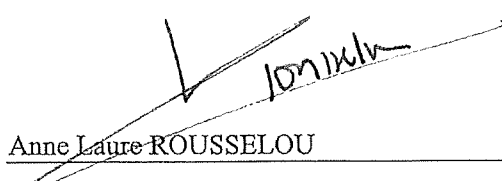
de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 22 juin 2018

Le Commissaire aux comptes

MAZARS



Anne Laure ROUSSELOU

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SASU 3 FRIEDLAND			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 0003 av de Friedland 75008 PARIS			Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 8 1 7 5 0 4 5 3 3 0 0 0 1 6			Néant ☐ *		
			Exercice N clos le, 31122017		N-1 31122016
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
					Net 4
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC	
		Frais de développement * CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
		Fonds commercial (1) AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO	
		Constructions AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles AT		AU	
		Immobilisations en cours AV		AW	
		Avances et acomptes AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT	
		Autres participations CU		CV	
		Créances rattachées à des participations BB		BC	
		Autres titres immobilisés BD		BE	
		Prêts BF		BG	
		Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ			BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
		Autres créances (3) BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		1 090	CG	1 090	3 274
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH		CI		
	TOTAL (III) CJ	1 090	CK	1 090	3 274
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1 090	IA	1 090	3 274
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SASU 3 FRIEDLAND				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :100.....)			DA	100	100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	(4 671)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(2 308)	(4 671)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(6 880)	(4 571)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 946	1 846
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	6 024	6 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 970	7 846	
(V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 090	3 274	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Écart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	7 970
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SASU 3 FRIEDLAND						Néant ☐ *		
		Exercice N				Exercice (N - 1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP			
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
Variation de stock (marchandises)*					FT			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 208	3 815	
Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	76	856	
Salaires et traitements*					FY			
Charges sociales (10)					FZ			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA			
			- dotations aux provisions*		GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC					
Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD						
Autres charges (12)		GE						
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 284	4 671	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(2 284)	(4 671)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)	GP						
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*	GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR		24				
	Différences négatives de change	GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT						
	Total des charges financières (VI)	GU		24				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(24)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(2 308)	(4 671)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS SASU 3 FRIEDLAND										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	2 308	4 671	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(2 308)	(4 671)	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	24		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			obligatoires		A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

